



Le concubinage et sa définition par la chambre criminelle de la Cour de cassation : illustration du principe de l'autonomie du droit pénal

Commentaire d'arrêt publié le **14/05/2025**, vu **208 fois**, Auteur : [Jérôme CHAMBRON, petit juriste généraliste bénévole à BAC+4 en Droit acquis en 2000 à l'Université Grenoble Alpes ou UGA](#)

Par un arrêt QPC rendu le 14 février 2024 (n° 23-86.776), la Cour de cassation, Chambre criminelle, a livré une interprétation pour le moins inattendue des dispositions du Code civil : article de Village de la Justice par Samy MERLO, juriste.

Code civil, dila, légifrance :

Article 515-8

Version en vigueur depuis le 01 janvier 2009

Modifié par Loi 2007-308 2007-03-05 art. 1 3° JORF 7 mars 2007 en vigueur le 1er janvier 2009

Le concubinage est une union de fait, caractérisée par une vie commune présentant un caractère de stabilité et de continuité, entre deux personnes, de sexe différent ou de même sexe, qui vivent en couple.

Source :

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000006428571

DE PLUS :

<https://www.village-justice.com/articles/quand-cour-cassation-invente-concubinage-sans-cohabitation,48919.html>

SUR L'AUTONOMIE DU DROIT PENAL :

L'autonomie du droit pénal est un thème récurrent chez les pénalistes, renvoyant à l'idée selon laquelle le droit pénal fonctionne au regard des propres règles qu'il se fixe, et ce de façon indépendante par rapport aux autres branches juridiques.

Source : <https://theses.fr/s185459>

De plus :

Droit sanctionnateur au cœur du système juridique, le droit pénal sert à garantir, par l'efficacité de ses sanctions, le respect des autres branches du droit. Mais il a su s'émanciper de ce rôle accessoire pour exprimer, à travers une autonomie technique, une fonction répressive autonome, base identitaire de la pénalité.

Source : <https://theses.fr/2002MON10029>

Vidéos de quelques heures de la Cour de cassation ou CDC :

- Programme des vidéos :
- <https://www.courdecassation.fr/agenda-evenementiel/lautonomie-du-droit-penal>
- <https://www.assas-universite.fr/fr/evenements/lautonomie-du-droit-penal>

Vidéo n° 1 : <https://www.youtube.com/watch?v=baHUIAWApXQ>

Vidéo n° 2 : <https://www.youtube.com/watch?v=F1qsuKxEL5A>